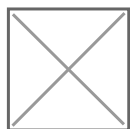


Israël a prétendu que ses conquêtes de terres en 1967 n'avaient pas été planifiées. Des documents déclassifiés révèlent le contraire.

## Description

Par Adam Raz, le 3 juin 2021

*Contrairement à l'affirmation selon laquelle Israël est soudainement retrouvé en possession de territoires après la guerre de juin 1967, des documents déclassifiés révèlent des directives détaillées rédigées par les FDI avant la longue mission de maintien de l'ordre qui leur a été confiée.*



Pendant des années, la majeure partie de l'historiographie israélienne a soutenu que les dirigeants du pays avaient été pris par surprise par les fruits de la victoire colossale à la vitesse de la lumière en juin 1967. «La guerre», a déclaré le ministre de la Défense Moshe Dayan, trois jours après sa conclusion, «est développée et est déployée sur des fronts qui n'étaient pas prévus et qui n'ont été planifiés par personne, y compris par moi.» Sur la base de ces déclarations et d'autres, l'opinion est ancrée que la conquête des territoires pendant la guerre était le résultat d'un glissement rapide sur une pente glissante, une nouvelle réalité que personne ne voulait.

Cependant, la documentation historique conservée ces dernières années dans les Archives de l'État d'Israël et dans les Archives des Forces de Défense israéliennes et de l'établissement de Défense exige que nous mettions en doute la crédibilité de cette opinion. Les informations citées ici ne constituent qu'une petite partie d'un large éventail de documents conservés dans les archives gouvernementales concernant la conquête des territoires, et qui restent classifiés. Une obstination de longue haleine a été nécessaire pour obtenir la déclassification de certains des documents sur lesquels se base cet article.

Les documents décrivent les préparatifs détaillés effectués par l'armée dans les années précédant 1967, dans le but d'organiser à l'avance le contrôle de territoires dont l'établissement de la Défense estimait être avec une grande certitude qu'ils seraient conquis lors de la prochaine guerre. Une lecture attentive des informations indique que la prise et le maintien de ces zones – la Cisjordanie depuis la Jordanie, la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza depuis l'Égypte, et le plateau du Golan depuis la Syrie – n'étaient pas un sous-produit des combats, mais la manifestation d'une approche stratégique et de préparatifs réalisables.

Les préparatifs minutieux des FDI pour conquérir les territoires avaient déjà commencé au début des années 1960. Ils étaient, en partie, le produit de la courte et amère expérience israélienne de la conquête puis de l'occupation de la péninsule du Sinaï et de la bande de Gaza lors de la guerre du Sinaï de 1956. C'est dans ce contexte que nous devons comprendre le document intitulé « Proposition d'organisation du gouvernement militaire », rédigé par le chef des opérations, le colonel Elad Peled, en juin 1961, et présenté au chef d'état-major Tzvi Tzur. Six ans avant la guerre des Six Jours, la proposition consistait en une planification initiale détaillée des forces qui seraient nécessaires pour gouverner ce qui allait devenir les territoires occupés.

Deux ans plus tard, en août 1963, la Direction de l'état-major général des FDI (par la suite la Direction des opérations), qui était alors dirigée par Yitzhak Rabin, a rédigé une directive largement diffusée concernant l'organisation du gouvernement militaire dans les territoires. Cette directive met en lumière, selon ses termes, les « directions d'expansion attendues » d'Israël, qui, selon l'évaluation du personnel de sécurité, seraient au centre de la prochaine guerre. Ces territoires comprenaient la Cisjordanie, le Sinaï, les hauteurs de la Syrie et Damas, ainsi que le sud du Liban jusqu'au fleuve Litani.

L'ordre d'août 1963 a été préparé à la suite d'une évaluation effectuée deux mois plus tôt par l'unité gouvernementale militaire qui contrôlait la vie des Arabes en Israël. Dans une correspondance interne, elle suggérerait que l'organisation future du pouvoir dans les territoires avait été exécutée « à la hâte » jusqu'à présent et « ne répond pas complètement à tous les besoins ».

Intitulé « Ordre d'organisation du Gouvernement militaire en état d'urgence », il stipule que « la volonté des FDI de transférer la guerre sur les territoires de l'ennemi entraînera nécessairement l'expansion [dans] et la conquête de zones situées au-delà des frontières de l'état ». Se fondant sur l'expérience israélienne dans la période qui a suivi la campagne du Sinaï, le document indiquait qu'il serait nécessaire d'installer rapidement un gouvernement militaire, car « ces conquêtes pourraient ne durer que peu de temps et nous devons évacuer les territoires à la suite de pressions internationales ou d'un arrangement ». La partie qui suit, cependant, est destinée à ceux qui seraient chargés d'administrer le gouvernement militaire dans la future zone occupée, et elle laisse entrevoir l'intention des auteurs de l'ordre : « Toutefois, une situation politique commode pourrait se développer, qui rendrait possible la conservation indéfinie du territoire occupé ».

En effet, l'exploitation de cette « situation commode » a nécessité l'organisation minutieuse des modes de domination militaire dans les territoires occupés. En conséquence, les FDI se sont attachées à former et à préparer les unités et les organes administratifs qui allaient gouverner la population palestinienne. Les responsabilités qui leur incombent sont vastes : elles vont des questions juridiques liées à l'occupation des territoires à la collecte de renseignements sur la population et les infrastructures en Cisjordanie.

Alors que personne au sein de l'establishment de la défense ne contestait la puissance supérieure de Tsahal et sa capacité à conquérir rapidement les territoires d'Égypte, de Jordanie et de Syrie avant 1967, les officiers du gouvernement militaire qui existait à l'intérieur d'Israël appréhendaient la préparation des unités qui allaient gouverner dans

les territoires. Parallèlement à la doctrine militaire qui prévoyait le déplacement des combats en territoire ennemi, il existait une doctrine concernant la domination des civils, fondée sur la reconnaissance du fait qu'après une telle prise de contrôle, Israël contrôlerait une population civile occupée, dont l'administration nécessiterait la mise en place d'une bureaucratie de gouvernement militaire.

Le colonel Yehoshua Verbin, en sa qualité de commandant du gouvernement militaire à l'intérieur d'Israël jusqu'en 1966, dot d'une grande expérience dans le fonctionnement des mécanismes de supervision et de contrôle des Palestiniens d'Israël, a joué un rôle central dans les préparatifs d'exécution de l'ordre d'établir un gouvernement militaire dans les territoires conquis. Dans un moment de franchise, en décembre 1958, il a admis devant un comité ministériel qui s'était réuni pour discuter de l'avenir du gouvernement militaire au sein d'Israël, «Je n'ai même pas décidé pour moi-même si nous leur faisons plus de mal ou de bien.» Cependant, en tant que commandant supérieur, en juin 1965, il avertit son supérieur, Haïm Bar-Lev, que les structures de commandement de l'administration chargée de diriger les territoires occupés ne sont pas suffisamment qualifiées pour mener à bien leur future mission. «Très peu de progrès ont été réalisés sur ce sujet». Il ajoute: «Il semble que les commandements de l'administration dans les territoires occupés ne seront pas aptes à remplir leurs missions.» C'était deux ans avant la guerre.

Il était logique d'impliquer dans la planification des officiers du gouvernement militaire qui avait été imposé aux citoyens palestiniens d'Israël depuis 1948, car le cadre organisationnel et militaire qui fonctionnait vis-à-vis de cette communauté constituait la base de la domination dans les territoires qui seraient conquis en cas de guerre. En 1963, les unités du gouvernement militaire avaient déjà 15 ans d'expérience dans l'imposition de l'«ordre» et la supervision de ces citoyens palestiniens, au moyen d'un régime strict de permis. D'un point de vue militaire, il était logique que cet organe serve de modèle pour la structure de la domination dans les territoires qui seraient conquis lors de la prochaine guerre.

Cependant, après la guerre de 1967, le ministre de la Défense Dayan a rejeté la proposition du chef des services de sécurité du Shin Bet, Yosef Harmelin, de reproduire dans les territoires les formes de contrôle du gouvernement militaire en Israël (une position qui, pendant des années, a été citée pour démontrer la supposée vision éclairée de Dayan). Cependant, même si Dayan s'est généralement abstenu de nommer d'anciens gouverneurs militaires d'Israël comme gouverneurs de l'autre côté de la ligne verte, la normalisation de l'«occupation éclairée» avait un caractère similaire à celui du gouvernement militaire qui avait existé en Israël. En conséquence, plus le caractère temporaire de l'occupation devenait vague, plus elle devenait grossière et violente.

Pour illustrer la ligne directe qui liait le gouvernement militaire qui existait en Israël (jusqu'en décembre 1966) à celui qui opérait dans les territoires après la guerre de juin 1967, il suffit d'observer la métamorphose de ses branches officielles. Dans les mois qui ont suivi la guerre, l'unité qui avait géré le gouvernement militaire en Israël a été rebaptisée «département de l'administration militaire et de la sécurité territoriale». Aujourd'hui, elle est connue sous un nom différent et plus accrocheur: «Coordinateur des activités gouvernementales dans les territoires».

*Adam Raz est historien, chercheur à l'Institut Akevot pour la recherche sur les conflits israélo-palestiniens.*

Source : [Haaretz](#)

## Tags

1. 1967
2. Adam Ray
3. conquêtes de terres
4. documents
5. documents déclassifiés
6. Haaretz
7. juin 2021
8. mensonges
9. révélations

**date créée**

2021/06/07